



Label Ecolo Crèche® pour deux crèches municipales à Rueil-Malmaison (92)

- Management environnemental & éco-produits
- Île-de-France

Pourquoi agir ?

L'engagement dans une démarche d'éco-responsabilité de deux crèches municipales de la ville de Rueil-Malmaison est porté par une dynamique globale d'Agenda 21, en place depuis 2007 et reconduite en 2013. Fin 2011, à la faveur d'un processus réunissant le service Développement Durable, les directions de la Petite Enfance, des Ressources Humaines et de la Formation, la ville inscrit deux établissements volontaires dans la démarche Ecolo Crèche®.

Identifiée par le réseau de citoyens des « Correspondants Développement Durable » de la ville de Rueil-Malmaison, l'ambition de la démarche Ecolo Crèche® vise à améliorer la qualité de vie des structures d'accueil du jeune enfant et réduire leur impact sur l'environnement *via* la mise en place de pratiques plus respectueuses de la santé et de l'environnement.

Ecolo Crèche® s'apparente ainsi à un système de management environnemental déployé en plusieurs étapes et s'appuyant sur un référentiel de plus de 350 points. Les principes de sa mise en œuvre sont les suivants :

- des audits préalables au sein des établissements,
- un accompagnement sur la durée,
- des sessions de formation des équipes,
- une évolution des pratiques et des comportements dans le temps.

La démarche est globale et concerne l'organisation de la crèche dans son ensemble. Si le personnel des crèches pilotes de Rueil-Malmaison est déjà sensibilisé aux questions du tri et de l'énergie, une attention particulière a été portée sur les flux (eau, énergies, déchets), l'entretien des locaux et les activités avec les enfants.

Le label Ecolo Crèche® valorise les efforts des équipes et permet au public de reconnaître les crèches engagées dans une démarche d'éco-responsabilité globale. Renouvelable tous les trois ans, le label implique un processus d'amélioration continue des établissements labellisés. Les deux structures engagées à Rueil-Malmaison ont obtenu le label en 2013.

Compte-tenu du caractère global de la démarche et de son inscription dans l'Agenda 21 de la ville, la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME a souhaité apporter son soutien financier et technique.



Organisme

Ville de Rueil-Malmaison

Partenaires

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME

Coût

- Coût total : 21 587€
- Aide ADEME : 10 504€

Bilan en chiffres

Environnement

Démarche environnementale globale :

- réduction de 1/3 des déchets ménagers,
- mise en place du tri,
- utilisation de produits naturels pour l'entretien et l'hygiène,
- activités à base de matériaux de récupération.

Economie

- Baisse de 20% à 40% sur certains coûts de fonctionnement.

Social/sociétal

Impact positif de la démarche dans le changement de comportement des participants :

- 70% du personnel et 50% des familles déclarent avoir modifié leur comportement chez eux.

Date de lancement

2011

Exemples à suivre et opérations exemplaires téléchargeables sur le site de l'ADEME (ademe.fr et ile-de-france.ademe.fr)

Enseignements :

Mme Isabelle Ruffaux, Chef de service Développement Durable de la ville de Rueil-Malmaison :

« Nous souhaitons engager deux nouvelles crèches dans cette démarche. Cela créera un réseau au sein de la ville. Le réseau Ecolo Crèche® auquel participent les directrices des crèches déjà impliquées permet de rencontrer d'autres structures et échanger des bonnes pratiques. Ces espaces de mise en commun enrichissent chaque projet Ecolo Crèche®, qui se décline selon la crèche et selon l'équipe. »



Atelier à base de matériel de récupération
Crédit photo : Crèche Les Trianons, Rueil-Malmaison

POUR EN SAVOIR PLUS

- ◉ Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/expertises
- ◉ Le site de l'ADEME en Île-de-France : www.ile-de-france.ademe.fr
- ◉ Le site Ecolo Crèche® : www.ecolo-creche.org

CONTACTS

- ◉ Ville de Rueil-Malmaison
Direction de la Petite enfance
Tél : 01 47 32 66 19
petite.enfance@mairie-rueilmalmaison.fr
- ◉ Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
Tél : 01 49 01 45 47
environnement.collectivites@ademe.fr

Présentation et résultats

Un audit Ecolo crèche® a été mené au préalable dans chaque établissement pilote. Les résultats ont été restitués de sorte à générer une prise de conscience mais aussi des changements de comportement au sein du personnel. Dans ce cadre, les équipes ont pu déterminer les domaines d'action : économies d'énergie, d'eau, déchets, récupération, matériel pédagogique écoresponsable, produits d'hygiène et de nettoyage entièrement naturels. Elles ont ensuite bénéficié de formations en lien avec ces sujets. Un second audit a été programmé 18 à 24 mois plus tard afin de mesurer les évolutions et identifier l'éligibilité au label Ecolo crèche®.

Une étude d'évaluation, sollicitée par la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME, a également été menée auprès des deux établissements pilotes, des services et directions mais aussi des familles concernées. Elle met en évidence la création d'automatismes en faveur de l'environnement tels que :

- entretien des locaux à partir de produits 100% naturels (avec tests réguliers d'efficacité),
- activités à partir de matériaux récupérés ou naturels,
- installation de potagers,
- réduction des déchets à la source (jusqu'à 1/3 de déchets ménagers en moins),
- mise en place du tri dans l'ensemble de la crèche,
- sensibilisation des parents.

Depuis la mise en place de la démarche Ecolo Crèche® :

- 80% des professionnels déclarent se sentir mieux dans leur crèche, évoquant principalement un environnement plus sain et une satisfaction personnelle.

Les familles interrogées plébiscitent également cette action :

- pour 100% d'entre elles, il s'agit d'une démarche d'exemplarité,
- plus de 50% déclarent que leur comportement à la maison a changé depuis l'entrée de leur crèche dans la démarche (cette proportion s'élève à 70% parmi les professionnels).

Enfin, si aucun surcoût n'a été constaté, une diminution des dépenses de 20 à 45% sur certains postes est à noter.

Focus

Au-delà des impacts directs en faveur de l'environnement, ce projet permet de questionner le sens des pratiques professionnelles. A titre d'exemple, l'utilisation du jeu par l'enfant a été étudiée par la création d'activités et d'ateliers à base de matériaux de récupération. L'impact généré sur leur développement et leur créativité est en cours d'évaluation.

Facteurs de reproductibilité

Le copilotage par les directions concernées, ici, petite enfance, développement durable et formation, renforce la cohérence de ce projet transversal et facilite sa mise en œuvre. Le principe de volontariat des structures est lui aussi déterminant notamment pour l'absorption du surplus de travail qui peut survenir au démarrage de la démarche.